

MARIE MURJAS

LIBRE PENSEUSE ET ANARCHISTE

Benoît Boucard

Éditions Jean-Jacques Guillaume

Pour Antonin, Raphaël et Valentin,
Qu'ils avancent en gardant toujours l'esprit libre.

Éditions Jean-Jacques Wuillaume, août 2018
ISBN : 979-10-95373-17-9

... C'est un autre avenir qu'il faut qu'on réinvente
Sans idole ou modèle pas à pas humblement
Sans vérité tracée sans lendemains qui chantent
Un bonheur inventé définitivement
Un avenir naissant d'un peu moins de souffrance
Avec nos yeux ouverts en grands sur le réel
Un avenir conduit par notre vigilance
Envers tous les pouvoirs de la terre et du ciel...

« LE BILAN »

Jean Ferrat

© 1980. Productions Alléluia - Gérard Meys
4, avenue Albert de Mun, 75116 Paris

« Militer, c'est lutter, batailler, combattre ; c'est s'exposer à tous les risques qu'implique la mêlée ; c'est porter des coups et en recevoir ; c'est, dans l'âpre et violent corps à corps des idées, des tactiques, des méthodes, opposer sans défaillance principe à principe, doctrine à doctrine, action à action ».

Sébastien Faure

Les sports du militant ; 1922

Avant-propos

J'ai grandi aux Sables d'Olonne, en Vendée. Passionné par l'Histoire et l'Archéologie, je me suis intéressé au passé de cette commune et de sa région. Je me suis investi dans plusieurs associations historiques et notamment l'association Olo-na. Avec elle, en 2007 nous avons organisé les 3èmes assises départementales du patrimoine funéraire. Dans le cadre d'une intervention pour ce colloque, j'ai inventorié les tombes anciennes des deux plus vieux cimetières de la commune. C'est ainsi que mille cent quarante cinq sépultures ont été inventoriées, décrites, mesurées et photographiées. Mon but, en plus de faire le point sur ce patrimoine méconnu, était de mettre en valeur les sépultures liées au monde maritime, notamment celles de marins victimes ou non d'un naufrage. Le thème de notre colloque étant « la mort en milieu maritime ».

Quel rapport avec la libre pensée et l'anarchie me direz-vous ? Et bien, parmi ces centaines de sépultures, l'építaphe de l'une d'entre-elles a attiré mon attention et attisé ma curiosité. Pourtant, je ne me suis pas penché sur elle tout de suite. Mes projets de recherches étaient nombreux et je me suis pendant des années consacré à eux, tout en gardant en tête le souvenir de cette petite sépulture à la curieuse inscription.

Sept ans plus tard, peut-être parce que le moment était plus propice et venant d'achever un ouvrage, le souvenir de la sépulture vue aux Sables d'Olonne des années auparavant s'est imposé à moi. Alors je me suis lancé. Et plus je décortiquais les archives et la presse, plus le parcours de cette jeune femme enterrée en terre sablaise me captivait. Avec ce que j'ai décou-

vert sur elle, sur son époque et surtout sur les courants de pensées qui l'animaient, j'ai tenté autant que possible de retracer son histoire personnelle, ses idées et ses combats.

Chapitre I

Que vais-je devenir ?

Pendant des années j'ai craché ma haine sur l'Église et son Paradis. Maintenant que ma fin est imminente, que vais-je devenir ?

Nous sommes aujourd'hui le 16 décembre 1906 et ce soir je ne serai plus de ce monde. De ce monde qui est pour moi le seul et l'unique.

Ais-je des regrets ? Peut-être. Disons plutôt sûrement quelques-uns. Pourtant, pour une femme de mon époque, j'ai fait et j'ai vu beaucoup de choses. J'ai à peine trente ans et j'ai parcouru la France de long en large. J'ai rencontré de grandes personnalités aux convictions sublimes. J'ai été acclamée par des foules. J'ai mené de grands combats. Ah ces combats ! J'ai lutté pendant cinq ans, contre le cléricisme et même si ce soir je meurs bien trop jeune, j'ai la joie d'avoir vu notre victoire.

Je suis née en 1876 et j'ai connu le passage au 20^e siècle. Que d'espérances nous mettions dans ce nouveau siècle. Des espoirs dans les progrès matériels, politiques, sociaux et humains. J'ai lutté pour la liberté des femmes et des hommes, pour leur liberté de conscience. J'ai lutté pour qu'ils ne soient plus les esclaves des religieux et de la Religion. Et nous avons gagné !

Ah ! Ces premières années du 20^e siècle. Quelle effervescence ! Quelles bonnes nouvelles avons-nous connues et

quelle victoire ! Je meurs jeune mais heureuse d'avoir contribué à tout cela. Heureuse d'avoir vu que nos combats, après des décennies de lutttes acharnées, ont porté leurs fruits.

Ces derniers temps, je me suis pourtant écartée de tout cela. Mais ne commençons pas par la fin et partons pour la Bretagne, là où tout a débuté.

Chapitre II

Terre de superstition, terre de religion, terre d'hommes et de femmes soumis à l'Église. Voilà comment est souvent considérée ma Bretagne natale. Tout n'est pas totalement vrai dans ces assertions... ni totalement faux. Du moins pas plus qu'en d'autres régions. En ces terres bretonnes et plus précisément en celles des Côtes-du-Nord où je suis née et que vous nommez aujourd'hui Côtes-d'Armor, ce n'est pas la Religion qui mène les hommes. Les vrais ordonnateurs sont ses représentants et leurs serviteurs que sont les aristocrates et les grandes familles de notables.

Dans ce pays breton, les idées républicaines ne sont pourtant pas absentes. Elles sont simplement soit méconnues, soit ceux qui les portent ne peuvent aisément et surtout ouvertement les exprimer. La crainte d'être mal considéré par ses propriétaires et de perdre la terre qui nous fait vivre bloque l'expression d'idées différentes. N'ayons pas peur des mots et disons clairement que ma commune natale, Plouberze, fait partie en ce début du 20^e siècle des terres les plus féodalises des Côtes-d'Armor. Rares sont mes compatriotes qui détiennent la terre qu'ils travaillent car la majorité est la propriété de grandes familles aristocratiques. Chez moi, c'est la famille noble des Kergariou qui est la principale détentrice du sol.

En ces temps où chacun, du moins les hommes, a le droit de choisir qui le représentera à la tête de l'État, on ne peut pas en vouloir uniquement au peuple s'il porte par son vote tous ces aristocrates au pouvoir et s'il baisse la tête devant les religieux. Comment peut-il faire autrement puisqu'en cette fin du

19^e siècle il ne connaît rien d'autre ? Je ne veux pas dire que les costarmoricains sont des ignares. Mais ils ne connaissent et ne peuvent concevoir que ce qu'on leur donne à savoir. Sur ce point, les religieux et leur clique sont extrêmement avares. De plus, ils ont créé et imposé au peuple des sentiments de gratitude, de redevabilité et de dépendance desquels il lui est très difficile de s'extirper. Louis Blanc, dont je m'inspire beaucoup et dont je cite régulièrement les idées a déjà en 1835 dans un article intitulé « De la vertu considérée comme principe de gouvernement » expliqué la raison de cette volonté de réduire l'ouverture d'esprit du peuple. Si dans son texte il prend comme exemple la monarchie, on peut aisément la remplacer par la religion. « [...] chez les peuples ignorants, les ambitions ne croissent guère que sur les hauteurs ; si quelques fois elles poussent dans la multitude, elles y expirent faute de sève. En effet, les ambitions nées dans l'obscurité ne sont puissantes que lorsqu'elles trouvent un peuple à remuer ; et un peuple ne s'agite pour la conservation ou la conquête de ses droits que lorsqu'il les connaît et se sent la force de les conserver ou de les conquérir.

Pour que la monarchie puisse se faire quelque part une existence heureuse et assurée, il faut que, là où elle s'est établie, toutes les souffrances vivent solitaire et s'ignorent les unes les autres ; il faut que la presse ne coure pas à travers le peuple, élevant sa tribune dans les villes, dans les villages, dans les hameaux, sur les places publiques, dans les grandes rues, dans les carrefours, dans les palais, dans les maisons, dans les chaumières ; il faut qu'une même pensée ne s'étende pas heure par heure sur la nation toute entière ; car s'est ainsi que ce crée le centre, où les mécontentements épars viennent se grouper ; c'est ainsi que se forme cette alliance des sentiments populaires, contre laquelle les mauvais pouvoirs se heurtent et se brisent ».

Une instruction insuffisante est une incroyable barrière au déploiement de nouvelles pensées. Aux alentours des années

1880, les Côtes-d'Armor connaissent un taux d'illettrisme important. L'arrondissement de Lannion, celui là-même où je suis née, est en tête de ce triste record. Jusqu'au début du 20^e siècle, l'enseignement est détenu par les religieux au sein de congrégations généralement aidées financièrement par la haute société bretonne. Leur but avoué n'est pas d'ouvrir l'esprit de l'agriculteur breton, mais d'en faire un bon paysan sachant son catéchisme et ignorant d'idées considérées par les seigneurs locaux comme nuisibles à leurs intérêts. S'ajoute le fait que la langue bretonne, notamment dans l'ouest de mon département, est très prégnante. Beaucoup de Bretons ne parlent que peu ou pas le français.

Les mouvements de populations sont compliqués par la rareté des voies de circulation. Les Bretons sont d'ailleurs si isolés du reste de la France qu'ils se disent Bretons et non Français. Hormis les classes sociales dominantes, les hommes ne circulent pas. À l'enclavement de nos communes s'ajoute l'éparpillement de la population dans les campagnes. Si la dispersion des Ploubezriens ne les empêche pas d'être très solidaires entre eux, elle restreint fortement le partage des idées.

L'illettrisme et la langue bretonne réduisent les contacts avec le reste du pays, que ce soit par les déplacements ou par la lecture de la presse. La presse parvient peu chez nous et peu nombreux sont ceux sachant la lire et la comprendre. Les faits sont alors portés et donc expliqués, sélectionnés et parfois censurés par les rares personnes capables de les lire. Les religieux et les notables étant les seuls à avoir cette chance, c'est eux qui transportent les nouvelles, les distillent et les censurent. Ils n'ont donc aucun intérêt à mettre en avant ou à expliquer des idéologies contraires à leurs pensées. Tous les contacts avec l'extérieur de la commune ne se font donc que par le filtre des notables qui seuls ont les moyens tant professionnels que financiers de s'en occuper. À leur savoir et leur fortune, s'ajoute

leur prestige de connaître le monde extérieur, un monde qui ne se réduit pas aux limites communales comme c'est souvent le cas pour le simple artisan ou paysan.

Parce que ces messieurs ont fait des études et détiennent la richesse qu'ils redistribuent pour améliorer leur commune, mais toujours avec des arrière-pensées, le peuple leur est reconnaissant. Sa gratitude se traduit principalement par ses bulletins de vote qui font élire ou réélire ces candidats conservateurs et royalistes avec parfois des scores à faire pâlir un dictateur. Pour preuve les élections législatives d'octobre 1877. Au niveau national, les idées républicaines progressent. Les députés républicains remportent 323 sièges contre 208 pour les conservateurs. Mais dans les Côtes-d'Armor nous n'en sommes pas encore là. Mon département fait partie de cette minorité n'élisant que des représentants de la Droite : des conservateurs, des monarchistes, des bonapartistes... tous soutiens de l'Église et tous soutenus par l'Église. C'est d'ailleurs juste quelques mois avant ces élections, le 4 mai, que Gambetta avait lancé cette terrible phrase : « Le cléricalisme ? Voilà l'ennemi ». Oh comme il avait raison !

Les mentalités commencent néanmoins à changer à partir des deux dernières décennies du 19^e siècle. La République combat plus fortement les congrégations. L'école laïque avec ses hussards noirs gagne du terrain. Des candidats aux idées républicaines et de gauche se présentent aux élections. Les communications se développent... Mais tous cela, je ne le verrai pas se mettre en œuvre dans ma région d'origine car dès la fin des années 1870, ma famille quitte la Bretagne. Alors pourquoi vous avoir parlé de cette terre que j'ai si peu connue ? Tout simplement parce que son héritage culturel me suit. Mes parents sont imprégnés de ses traditions qui vont jouer un rôle important dans la voie que va suivre le cours de ma jeunesse. Pour beaucoup, le respect des hommes et

des femmes de Dieu est inné. Avoir un enfant consacrant sa vie à la religion est considéré comme un honneur. Toute mon existence restera pour le meilleur et le pire en lien avec ces aspects sociaux des premières années de mon existence. Dans un premier temps, j'irai dans le sens de leur acceptation. Dans un second temps, j'irai dans celui de leur destruction.

Chapitre III

Je vois le jour le 7 novembre 1876 en la commune de Ploubezre, au sud de Lannion. Je suis restée trop peu de temps pour me souvenir de mes premières années en ce coin de Bretagne nommé Trégor et pour me rappeler de notre départ. Peu après ma naissance, ma famille quitte la Bretagne. La date précise de ce départ reste bien floue dans mon esprit. Tout ce que je suis capable de préciser c'est qu'en 1876, ma famille est inscrite dans le registre de recensement de ma commune et qu'elle ne l'est plus en 1881. C'est dans ce laps de temps que nous partons pour la région parisienne.

Ploubezre est fidèle à l'image d'Épinal des petites communes bretonnes : son château qui est la propriété d'une grande famille, son église, son calvaire et sa chapelle. C'est près de cette chapelle de Kerfons-en-Kerfaouës que vit ma famille. Mes parents sont tous deux natifs de Ploubezre. Mon père, Yves-Marie Kamoal y est né le 18 janvier 1845. Il est longtemps resté célibataire avant d'épouser celle qui deviendra ma mère, Jeanne-Marie Le Calvez. Maman est née le 10 novembre 1857. Elle s'est donc mariée fort jeune puisqu'au jour de son mariage le 1^{er} octobre 1874, elle n'a pas encore dix-sept ans.



L'église Saint-Pierre dans le bourg de Ploubezre.

Contrairement à la majorité des Ploubezriens, mon père n'est pas agriculteur mais artisan. Il travaille en lien avec un secteur alors essentiel à l'économie costarmoricaine, celui de la toile, notamment de lin. Comme son père avant lui, il est tailleur d'habit, tandis que sa mère est filandière. Ma mère est pour sa part née dans le milieu agricole. Son père est laboureur et son épouse aide-ménagère. C'est ce même métier que leur fille exercera ensuite. Nous ne roulons donc pas sur l'or, d'autant plus qu'en cette fin des années 1870, une crise agricole survient. Les deux secteurs dans lesquels œuvre ma famille sont touchés de plein fouet. La crise qui ébranle cette activité est d'autant plus importante que le Trégor est un « pays du lin ». Cette contrée est reconnue pour le produire en quantité et en qualité. Au milieu du 19^e siècle, le secteur de Lannion est d'ailleurs l'un des plus importants producteurs de France. La toile de lin, dite aussi toile de Bretagne, est internationalement reconnue et s'exporte dans le monde entier.



Les Cinq Croix de Ploubezre devant lesquelles nous avons tant de fois dû nous agenouiller.

Les deux activités que sont la culture du lin et son tissage étant étroitement liées, le ralentissement de l'une entraîne inévitablement le déclin de la seconde. C'est ce qui se passe à partir du milieu du 19^e siècle. Quelques-unes des raisons de ce fléchissement sont la concurrence d'autres pays produc-

teurs, la révolution industrielle avec l'utilisation croissante de machines, la concurrence accrue du coton. Chez nous, le lin et la confection de la toile sont restées des activités artisanales, rurales, domestiques et dispersées dans l'ensemble de la population. En plus de rester géographiquement distantes, la culture et le tissage ne se sont que peu ou pas industrialisés. Incapable de s'adapter à la concurrence, leur déclin est irrémédiable. Malheureusement pour beaucoup d'entre nous, c'est notre seul gagne-pain, ou en tout cas une bonne partie. Rien ne venant compenser leur déclin, de nombreuses familles n'ont d'autre choix que de partir chercher du travail ailleurs. Il n'est donc pas étonnant que la période comprise entre 1876 et 1881 est une de celle où l'émigration costarmoricaine est une des plus importantes de son Histoire.

Les Côtes-du-Nord est un des départements bretons les plus touchés par ces départs. Beaucoup de Bretons partent chercher du travail dans des départements voisins ou dans les centres industrialisés réclamant de la main d'œuvre tels le Nord ou l'Est de la France. Mais la majorité prend le chemin de la capitale et de sa banlieue. Et ce ne sont pas les plus riches qui partent, poussés par le désir de faire et de voir d'autres choses. Non, ce sont les plus humbles, ceux qui n'ont plus la possibilité de nourrir correctement leur famille. Beaucoup de femmes s'exilent dans l'espoir de trouver un emploi de domestique tandis que les hommes cherchent à travailler dans diverses activités. Mais tous ces emplois resteront toujours bien trop modestes et trop peu rémunérés pour espérer faire fortune et un jour pouvoir revenir au pays.

C'est un long trajet que celui menant de Plouberze à Paris. À cette époque, la Bretagne est fortement enclavée et les voies de circulation peu nombreuses. Faire le voyage par la route avec un enfant en bas âge est inconcevable. Nous avons alors pris le train. Depuis 1865, la ligne Paris-Brest passe et s'arrête

dans la commune voisine de Plouaret. Quelques kilomètres en charrette ou à pied suffisent pour mener à la gare. Si par contre mes parents sont partis en 1881, ils avaient encore moins à parcourir entre chez nous et la gare. Cette année-là est ouverte la ligne secondaire reliant Plouaret à Lannion. Elle passe et s'arrête dans une seule commune, Ploubezre. Son unique arrêt se fait alors à Kérauzern, tout près de notre maison. Cette ligne Plouaret-Lannion est l'œuvre du député-maire de Lannion, le représentant de la Droite monarchiste Charles Huon de Penanster. Réélu en 1877, il se charge en échange de la création de la voie ferrée d'offrir les terrains. Quel geste magnanime, quelle dévotion de cet homme pour sa commune, quelle générosité ! Quel beau geste altruiste de la part de cet élu que celui d'offrir des terres à l'intérêt général.

Mais quelles terres ! Il suffit de creuser un peu pour découvrir rapidement que ce geste n'est pas gratuit. Nous avons encore ici une belle preuve de l'inégalité régnant entre les puissants détenteurs du pouvoir et de l'argent et le peuple. La ligne nouvelle construite contourne le bourg où il aurait été bien plus logique de la placer afin de desservir au mieux les Ploubezriens. Mais non. Son seul arrêt se situe à proximité du manoir de Kerauzern et tout près du château de Kergrist que notre député a acheté en 1860 et où il décédera en 1901. N'est-ce pas là une preuve que cet acte de charité destiné parait-il à ouvrir nos campagnes n'est pas fait en priorité pour le peuple ? Ici encore, les privilégiés veulent accroître leurs propres intérêts en favorisant uniquement les échanges commerciaux des détenteurs de la terre et des grandes familles nobles.

Mais revenons-en à ma famille qui arrive donc dans la région parisienne environs de 1880. Nous nous installons dans les Hauts-de-Seine et plus précisément à Clichy. Trouver un logement n'est pas chose aisée lorsque l'on ne connaît pas les lieux. La solidarité bretonne n'est alors pas un vain mot et

ceux déjà sur place nous aident à nous installer. Nous trouvons à nous loger au 102 rue de Paris, dans la section comprise aujourd'hui entre la rue de l'Ancienne Mairie et la rue de Neuilly.

Que de changements entraîne notre arrivée dans la capitale. Pour nous qui vivions à la campagne au milieu d'un monde que nous connaissions et qui nous connaissait, ici tout est différents. Nous vivons dans un petit logement et lorsque l'on sort, nous sommes directement dans la rue, au milieu d'une foule d'inconnus, au pied d'autres immeubles. Mais il a bien fallu s'adapter et surtout trouver du travail. Mon père poursuit la même activité qu'avant notre exil en restant tailleur d'habits tandis que ma mère devient journalière. Et moi, je vais à l'école. Je suis une enfant des années 1880 et par conséquent, une des premières bénéficiaires des lois Ferry.

Je n'en avais pas encore conscience, mais ces lois sont les premiers pas vers celles menant à la séparation de l'État et de l'Églises notamment avec son article 7 daté du 18 mars 1880. Le texte de ce fameux article malheureusement rejeté par la classe politique est relatif à la liberté de l'enseignement supérieur. Il est ainsi formulé : « Aucun établissement d'enseignement libre, aucune association fondée en vue de l'enseignement supérieur ne peut être reconnue d'utilité publique qu'en vertu d'une loi ». Pour résumer, les membres des congrégations religieuses qui n'ont pas obtenu d'autorisation ne peuvent pas enseigner. Beaucoup d'établissements ferment et nombre de religieux sont expulsés. On commence à caresser le rêve pour lequel j'ai par la suite tant lutté.